

Compte-rendu de la séance du samedi 22 septembre 2012

Présents_:

Le collège des acteurs socio-professionnels :

M. David ERNEST - M. Jean-Pierre HASCOET - M. Pierre DELAYEN

Le collège des experts, personnes qualifiées et institutionnels :

M. Bertrand BARRE - M. Loïc CHARBONNIER - Mme Isabelle DORISON - M. Sylvain LEBAS

Le collège associatif :

Mme Irène NENNER - M. Bernard DUCLOS - Mme Véronique TIBERGHIE

Les élus et les représentants de la ville :

M. Jean-Jacques GUILLET - Mme Marie-Odile GRANDCHAMP - M. Maurice BLANDEAU

Invités :

Monsieur Hervé Lièvre et Monsieur François-Marie Pailler

Absents excusés :

Mme Marie-Sabine GAVOIS - M. Jean-Michel DRAIGNAUD - Mme Christine LECERF -
Mme Laurence ROUGER de Grivel

Absents :

M. Noël DUSSAC - Mme Arielle AMILCAR - M. Michel DAVAZE – M. André HARLAY -
Mme Olga ODINETZ - M. Marcel DUMAS - M. André GAUDIN

Rappel de l'ordre du jour :

- Accueil par Monsieur Jean-Jacques GUILLET ;
- Présentation du projet tramway T6, conjointement par le Conseil général des Hauts-de-Seine, le Conseil général des Yvelines et la RATP ;
- Echange des membres sur la visite du Fort d'Issy-les-Moulineaux;
- Point sur le chantier de la ZAC Centre-ville;
- Points divers.

Début de la séance : 9h35

1- Accueil par Monsieur Jean-Jacques Guillet

Monsieur le Maire remercie Monsieur Barré, Président du CC2D, et prend la parole. Il est heureux que les travaux sur la ville puissent démarrer pour l'année 2012-2013.

Le CC2D a rempli son rôle et a apporté d'importantes contributions, notamment pour le PLU avec un avis donné sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). La mairie a pris en compte plusieurs points suggérés par le Conseil.

Monsieur le Maire indique que les gros dossiers d'urbanisme concernant l'avenir de notre ville sont derrière nous. Maintenant le CC2D va être confronté à des problèmes liés d'avantage à la vie quotidienne, à la vie de société. Il pourrait aborder comme thème de réflexion une nouvelle approche de l'accueil des familles. En effet, il faut avoir une vision de la ville sur le long terme ; or l'évolution de la société n'est pas facile à cerner actuellement. Un autre thème pourrait être celui de l'énergie ou plutôt des énergies.

Monsieur le Maire informe que le Préfet de région a convié les 7 maires de GPSO a une réunion le mardi 25 septembre 2012 concernant l'élaboration du Contrat de Développement Territorial avec l'Etat (CDT).

Monsieur le Maire souligne que les villes de Vélizy et de Marnes-la-Coquette sont également concernées par ce CDT puisqu'elles devraient intégrer la communauté d'agglomération du GPSO à partir du 1^{er} janvier 2014.

Monsieur le Maire précise que ce CDT est un projet important et nécessaire. Il prend en compte le projet du Grand Paris. L'Etat met en avant l'importance du réseau public de transport. La ligne rouge passe notamment par le Pont de Sèvres, Champigny-sur-Marne et aboutirait à Noisy-le-Grand. L'ouverture de cette ligne sous toute réserve serait pour 2018.

Premier tronçon du Grand Paris, cette ligne rouge implique plusieurs gares sur le territoire de GPSO et concerne l'aménagement des gares de :

- ✓ Pont de Sèvres : côté Boulogne/T2/ Ile Seguin,
- ✓ Issy Léon Blum : RER C,
- ✓ Fort d'Issy/Vanves/Clamart : gare Clamart/ Rive gauche,
- ✓ Saint-Cloud / La Défense.

Monsieur le Maire indique que le CDT sera le premier de la région-capitale. Son adoption aura une valeur exemplaire et abordera trois thèmes essentiels et complémentaires : la ville numérique, la ville créative et la ville durable.

Monsieur le Maire explique ces thèmes:

- la ville numérique : l'innovation technologique et numérique est le moteur du développement du pôle économique de GPSO, avec la présence d'entreprises très performantes sur notre territoire. Le CUBE, au niveau équipement et formation, est le plus avancé au monde. Le réseau du Très Haut Débit (THD) sera opérationnel fin 2013 avec la gratuité du branchement,

- la ville créative : GPSO est un territoire marqué par une forte ambition culturelle, tant dans les villes que dans l'Île Seguin, avec le réseau des conservatoires, le réseau de tous les ensembles culturels sur le territoire (ATRIUM-SEL-COLOMBIER). Pour 2013-2014, une mutualisation de la programmation et de la répartition (gestion financière) est à l'étude, l'objectif étant d'offrir à la population une offre culturelle sur place, sans aller sur Paris
- la ville durable : GPSO est le poumon vert de la petite couronne, grâce à ses espaces verts et forestiers et des opérations d'aménagement qui visent l'excellence environnementale comme le centre-ville à Chaville.

Le Plan Local d'Habitat prévoit 2000 logements neufs par an, sur les 7 villes.

Monsieur Bertrand Barré s'interroge sur la situation de Chaville.

Monsieur le Maire indique que le quota de logements sociaux est respecté sur Chaville.

Monsieur Jean-Jacques Guillet informe que le CDT fera l'objet d'une enquête publique et devrait être adopté ensuite.

Madame Isabelle Dorison aimerait connaître les personnes représentant la commune sur ce contrat. Monsieur le Maire précise que seuls les maires sont concernés par les réunions organisées par le Préfet sur le CDT et rappelle que le PLU peut être modifié en fonction du CDT.

Monsieur le Maire aborde les transports, informant l'assemblée que le Transport Collectif en Site Propre (TCSP) améliore la desserte interne Meudon-Boulogne. Le tramway T6 aura également un impact à l'intérieur de Chaville.

Monsieur le Maire commente les derniers chiffres transmis par Autolib', dont vous trouverez le tableau en annexe 1.

Monsieur François-Marie Pailler rappelle que Chaville dispose de deux stations Autolib' : rue du Pavé des Gardes et rue Anatole France.

Monsieur le Maire indique que ce projet est intéressant à développer sur d'autres villes, voire à l'étranger.

Monsieur Jean-Jacques Guillet souligne que le prix au m² des appartements du centre-ville a baissé, soit 6200€/m² avec une livraison prévue en 2014.

Madame Isabelle Dorison demande des nouvelles des projets sur la ville notamment sur la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) et le parvis de l'Atrium.

Monsieur le Maire indique que les travaux de la MJC débuteront en janvier 2013. Concernant le parvis de l'Atrium, le projet est en stand-by.

Monsieur Barré remercie Monsieur le Maire et donne la parole aux intervenants du Conseil général des Hauts-de-Seine, du Conseil général des Yvelines et de la RATP

afin qu'ils présentent conjointement le projet de tramway T6 dont vous trouverez en annexe 2 la présentation PowerPoint.

2- Présentation du projet tramway T6, conjointement par le Conseil général des Hauts-de-Seine, le Conseil général des Yvelines et la RATP

Le tramway T6 est monté sur pneu et guidé par rail.

Monsieur Lebas s'inquiète des risques d'incendie dans le tunnel.

L'intervenant RATP indique que le matériel utilisé est aux normes « feu/fumée », le matériel ne propage pas le feu.

Concernant l'aménagement de la gare Viroflay Rive Gauche, il n'y a pas de stationnement prévu puisqu'il y a un terminus de bus. Les abris deux roues sont prévus.

Madame Isabelle Dorison s'inquiète de la parcelle qui a été déboisée pour permettre les travaux du T6.

L'intervenant du CG78 indique que le gestionnaire est l'ONF, que l'aspect forestier sera maintenu par une opération de replantation et que les essences choisies seront préconisées par l'ONF.

Madame Isabelle Dorison informe l'assemblée qu'il n'y aura plus d'implantation de hêtres sur l'Île-de-France à cause de réchauffement climatique. Elle s'interroge sur l'évacuation des eaux sur l'emprise du futur tramway.

L'intervenant du CG92 explique que les eaux pluviales seront évacuées avec l'assainissement ; les eaux de lavage seront traitées.

Madame Isabelle Dorison aimerait savoir le traitement qui a été réservé à la terre extraite du tunnel.

L'intervenant du CG78 explique que l'entreprise utilise cette terre sur d'autres chantiers ou la recycle sur d'autres terrains. A priori sa composition serait de marne, de sable et d'argile.

Vu l'heure tardive, Monsieur Bertrand Barré informe l'assemblée que les trois derniers points à l'ordre du jour seront abordés lors de la prochaine séance afin de permettre aux membres du CC2D d'interpeller les intervenants du projet tramway T6.

Monsieur Barré confirme que la prochaine séance du CC2D aura lieu le **samedi 24 novembre 9h30**

Fin de la séance à 11h55.